



# La lettre de l'Association Charles Gide 2022

N°25\*

## L'édito

Chères et chers  
membres,

Nous sommes heureux  
de vous transmettre la  
vingt-cinquième édition  
de la lettre annuelle de  
notre Association.

L'année 2022 aura vu  
plusieurs nouveautés  
au sein de notre  
Association : la remise  
d'un prix de thèse, la  
refonte du site internet  
ainsi que l'adoption  
d'une charte éthique et  
de lignes directrices  
pour la parité dans les  
événements  
scientifiques organisés  
par l'Association.

Nous avons présenté  
ces nouveautés lors 19<sup>e</sup>  
colloque de  
l'Association qui s'est  
tenu à l'Université  
Paris 1 Panthéon-

Sorbonne du 7 au 9  
juillet dernier sur le  
thème « Bonheurs et  
malheurs de l'agent  
économique ».

En dépit de la situation  
sanitaire toujours  
compliquée, le colloque  
s'est parfaitement bien  
déroulé. Que le comité  
d'organisation et les  
laboratoires PHARE  
(Philosophie, Histoire et  
Analyse de la Pensée  
Économique, Paris I),  
LED (Laboratoire  
d'Économie Dionysien,  
Paris 8) et CES (Centre  
d'Économie de la  
Sorbonne, Paris I), qui  
ont soutenu cette  
manifestation, en  
soient tous remerciés.

2023 est une année  
importante pour notre  
Association puisqu'elle

marque les 40 ans de  
son existence. Pour  
célébrer cet événement,  
nous aurons le plaisir  
de nous retrouver à  
Lyon du 8 au 10 juin à  
l'occasion des Journées  
d'étude qui porteront  
sur « Les économistes  
français et les  
transformations de  
l'analyse économique :  
de Charles Gide à  
Esther Duflo ». Nous  
espérons vous  
retrouver nombreuses  
et nombreux pour cette  
édition anniversaire.

Excellente année  
2023 !

*Alexandra Hyard*

Présidente de  
l'Association

---

\*Rédaction : François Allisson, Lucy Brilliant, Alexandra Hyard, Matthieu Renault, Francesco Sergi, Claire Silvant.

## L'Association en 2022

### Le colloque Gide 2022 à Paris

L'Association a tenu son 19<sup>e</sup> colloque à Paris (Université Paris I Panthéon-Sorbonne), les 7, 8 et 9 juillet 2022. Le thème du colloque, « **Bonheurs et malheurs de l'agent économique** » a été décliné dans sept sessions parallèles. Le colloque a réuni plus de 80 participants, accueilli par l'équipe d'organisation locale (coordonnée par Goulven Rubin). L'Association remercie chaleureusement les organisateurs pour ce colloque très réussi !

### L'Assemblée générale de l'Association

Lors de l'Assemblée générale, les membres de l'Association Charles Gide ont approuvé une modification des statuts de l'Association, pour se doter, d'une part, d'une **charte éthique** et, d'autre part, de **lignes directrices pour la parité dans les événements scientifiques organisés**



par l'Association. Les deux documents sont à disposition sur le site de l'Association. Leur esprit s'inscrit dans un mouvement international lancé par le *Diversity Caucus*, et soutenu par toutes les sociétés savantes dans notre champ de recherche. Il vise à réaffirmer et à garantir, un environnement professionnel dans lequel toutes les activités de recherche, d'enseignement, d'évaluation, de recrutement, de supervision et d'encadrement sont menées collégalement, éthiquement et avec intégrité.

### Autres manifestations soutenues par l'Association

En 2022, l'Association a pris part à plusieurs manifestations scientifiques.

Antoine Missemer a organisé, pour le compte de l'Association, une session spéciale au **19<sup>e</sup> congrès de la STOREP** (Viterbo, 26-28 mai 2022), intitulée « **Consumption, needs, and preferences in the history of political economy** ».

Une session spéciale au **70<sup>e</sup> congrès de l'AFSE** (14-16 juin 2022, Dijon) a été organisée par Lucy Brillant et Ludovic Desmedt, autour du thème : « **History of banking, finance and monetary economic thought** ».

L'Association Gide a été également présente au **11<sup>e</sup> congrès de l'AFEP** (Amiens, 28 juin-1<sup>er</sup> juillet 2022) avec notamment une session spéciale.

Toujours pour le compte de l'Association, Claire Silvant a piloté une session sur le thème « **Quand la pensée économique bifurque** »

aux 15<sup>e</sup> JECO à Lyon le 17 novembre 2022. L'enregistrement de cette session est disponible [via le site de l'Association](#).

Comme à son habitude, l'Association Charles Gide a soutenu l'université d'été en histoire de la pensée économique et philosophie de l'économie, organisée par *The European Society for the History of Economic Thought*, qui s'est déroulée à Strasbourg du 29 août au 2 septembre 2022.

---

### **Partenariats avec les médias**

Notre Association a également poursuivi ses partenariats avec *L'Économie Politique*. Vous retrouvez les articles, au fil de leur parution, sur le site de l'Association ainsi que les nombreuses interventions de nos adhérentes et adhérents dans les médias.

L'Association met en place également un [nouveau partenariat](#), avec *The Conversation* (France). Plus d'information sur le site de l'Association.

## **Les soutenances de thèses et d'HDR**

Vous retrouverez toutes les soutenances de l'année 2022 sur notre site internet :

<http://www.charlesgide.fr/soutenances>

---

## **Les parutions de livres**

Vous retrouverez tous les ouvrages parus par nos membres en 2022 également sur notre site internet :

<http://www.charlesgide.fr/ouvrages>

---

## **Les prix et distinctions**

ESHET Young Scholar Award 2021

**Nicolas Brisset**  
(Université Nice Côte d'Azur, GREDEG).



Événements scientifiques, appels à communications, parutions... : l'Association diffuse toutes vos initiatives au quotidien !

L'Association relaie toutes les initiatives et annonces de ses membres 365 jours par an !

Alors, n'hésitez pas à diffuser vos annonces via la liste mail :

[asso-gide@groupes.renater.fr](mailto:asso-gide@groupes.renater.fr).

Vos annonces seront ensuite diffusées aussi via le compte Twitter de l'Association.

## Les recrutements et promotions

**Sina Badieli** a été recruté comme premier assistant à l'Université de Lausanne (Centre Walras Pareto).

**Adriana Calcagno** et **Henk-Jan Dekker**, ont été recrutés comme post-doctorants dans le cadre du projet ERC ETRANHET, au CIRED.

**Gilles Campagnolo** a été recruté comme Directeur de recherche CNRS à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (laboratoire PHICO).

**Cléo Chassonnery-Zaïgouche** a été recrutée comme professeure assistante à l'Université de Bologne (Italie).

**Thomas Delcey** a été recruté comme Maître de conférences à l'Université de Bourgogne Franche-Comté (laboratoire LEDi).

**Maxime Desmarais-Tremblay** a été promu *Senior Lecturer* à l'université de Goldsmith (Londres).

**Jean-Baptiste Fleury** a été recruté comme Professeur des universités à Sorbonne Université.

**Philippe Gillig** a été recruté comme maître de conférences à l'Université de Strasbourg (BETA).

**Philippe Légé** a été recruté comme Professeur des universités à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (ISST).

**Matthieu Renault** a été recruté comme Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (laboratoire PHARE).

**Tristan Velardo** a été recruté comme PRAG à Sciences Po Bordeaux (laboratoire Emile Durkheim).

---

## Le CA de l'Association en 2022

### Membres du bureau

**Présidente :**

Alexandra HYARD

**Vice-président :**

François ALLISSON

**Trésorière :**

Lucy BRILLANT

**Secrétaire général :**

Francesco SERGI

**Secrétaire adjointe en charge de la**

**communication :**

Claire SILVANT

**Secrétaire adjoint :**

Matthieu RENAULT

### Autres membres du Conseil d'Administration

Nicolas BARBAROUX

Cléo CHASSONNERY-ZAIGOUCHE

Alexandre CHIRAT

Judith FAVEREAU

Raphaël FEVRE

Aurélien GOUTSMEDT

Virginie GOUVERNEUR

Cyril HEDOIN

Antoine MISSEMER

Thomas MUELLER

Romain PLASSARD

Claire SILVANT

Alexandre TRUC

### Membres du Conseil d'Administration sortant en 2022

L'Association remercie pour leur travail les membres du CA qui ont quitté leurs fonctions en 2022 : Nicolas Brisset, Yann Giraud, Sylvie Rivot, Goulven Rubin et Christophe Salvat.

# Le Prix de thèse de l'Association Charles Gide 2022

*Un prix de thèse pour valoriser notre relève académique*

*L'Association Charles Gide pour l'étude de la pensée économique instaure un Prix de thèse de l'Association, qui sera remis tous les deux ans lors de son colloque bisannuel. Le prix souhaite valoriser notre relève académique, et le travail réalisé dans l'espace francophone de notre champ scientifique.*

*En 2022, lors du colloque organisé à Paris (7-9 juillet), le tout premier prix a été remis.*

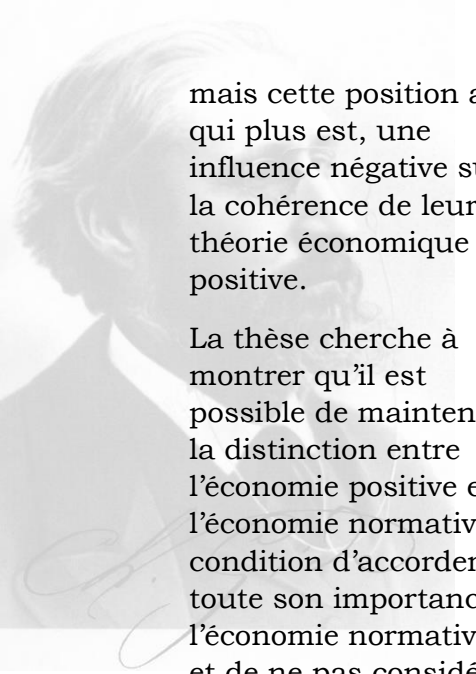
**Lauréat 2021-2022 : Sina Badiei**

***Économie positive et économie normative chez Marx, Mises, Friedman et Popper***

Cette thèse prend pour point de départ la distinction entre économie positive et économie normative déployée par J. N. Keynes dans son livre *The Scope and Method of Political Economy*, puis reprise et réélaborée par Philippe Mongin. Elle tente de montrer que s'il est épistémologiquement utile, comme le soulignent Keynes et Mongin, de distinguer l'économie positive de l'économie normative, cela ne doit pas conduire à minimiser l'importance de l'économie normative, ou à réduire tous les désaccords à des désaccords portant seulement sur l'étude des faits positifs.

Pour ce faire, elle montre l'importance d'une étude détaillée de l'économie normative par l'élaboration d'une évaluation critique de trois tentatives de réduction de l'économie scientifique à la seule étude des faits positifs, celles de Karl Marx, Ludwig von Mises et Milton Friedman. Les divergences importantes entre les théories économiques

positives de ces trois figures semblent en effet atténuées par la défense d'une position commune : selon elles, le développement de l'économie positive, à savoir l'étude non-évaluative des faits sociaux, est le seul moyen de résoudre les désaccords sur les aspirations normatives ou sur le choix des normes qui doivent présider à la réforme des institutions publiques. En réduisant l'économie scientifique à l'économie positive, les théories économiques de Marx, Mises et Friedman ont expulsé les questions normatives du champ des études scientifiques en économie. Il s'agit alors d'exposer les conséquences de cette position : non seulement ces théories économiques ne permettent pas de défendre les positions normatives que Marx, Mises et Friedman soutiennent au sujet de l'évaluation des faits sociaux et des propositions de réformes (ou de renversement) des institutions publiques,



mais cette position a, qui plus est, une influence négative sur la cohérence de leur théorie économique positive.

La thèse cherche à montrer qu'il est possible de maintenir la distinction entre l'économie positive et l'économie normative, à condition d'accorder toute son importance à l'économie normative, et de ne pas considérer que le progrès de l'économie positive permet seul d'avancer dans la résolution des désaccords au sujet du choix des normes qui régissent la réforme des institutions publiques. Pour ce faire, en s'appuyant sur les travaux de Karl Popper, la thèse esquisse une manière alternative de concevoir le rapport entre ces deux branches de l'économie. Le choix de Popper se justifie doublement : par la proximité de ses thèses avec celles de Keynes et de Mongin, et par l'influence qu'il a exercée sur les débats en épistémologie et en philosophie économique au cours du vingtième siècle, par exemple sur *The Methodology of Positive Economics* de Friedman. La thèse montre que la plupart de ces débats n'ont pas suffisamment tenu compte de l'évolution

de Popper : si, dans ses premiers travaux, il soutient que l'épistémologie des sciences de la nature et celle des sciences sociales sont similaires, il affirme au contraire dans ses travaux plus tardifs, notamment dans *La Société ouverte et ses ennemis*, que l'épistémologie des sciences sociales est distincte de celle des sciences de la nature. Cette différence relève pour Popper de l'influence exercée par les normes dans la sphère sociale : le fait que les normes à l'origine des institutions sociales aient changé au cours de l'histoire montre justement que ces normes peuvent à nouveau se transformer, d'où sa défense du caractère dit ouvert de la vie sociale. La thèse montre que le caractère ouvert de la vie sociale conduit

Popper à soutenir que l'étude des faits du passé et du présent doit constituer uniquement le point de départ des études portant sur les réformes des institutions sociales. Selon Popper, ces études doivent être complétées par l'analyse rationnelle des normes. Il pense qu'on ne peut avancer

dans le choix des normes qui doivent présider aux réformes institutionnelles, et notamment dans la résolution des désaccords au sujet de ces choix, sans créer de cadres théoriques rigoureux susceptibles de rendre diverses propositions au sujet des normes à choisir commensurables, comparables et critiquables.

La position de Popper, très différente de celle adoptée par Marx, Mises et Friedman, est présentée en détail après l'étude minutieuse des théories économiques et des positions épistémologiques de Marx, de Mises et de Friedman. Cet ordre d'exposition relève d'une méthode inspirée de l'épistémologie historique. Cette méthode, esquissée dès l'introduction, propose une nouvelle façon de faire de l'épistémologie historique en économie, qui permet d'en élucider l'avantage et la portée, et qui donne au propos sa dimension cohérente et systématique. Inspirée des travaux des fondateurs de l'épistémologie historique, Bachelard et Canguilhem, ainsi que d'autres penseurs qui ont étudié la pensée économique par le prisme de

l'épistémologie historique, surtout Dostaler et Jorland, elle se base sur une interprétation spécifique de l'épistémologie historique, selon laquelle il faut étudier la pensée économique de manière à la fois immanente et normative. Cette démarche permet de repérer les désaccords et les conflits au sein de l'histoire de la pensée économique, et de les examiner afin d'élucider leurs présupposés épistémologiques et ontologiques. Elle permet donc d'intervenir philosophiquement et normativement dans ce champ, sans pourtant le faire d'un point de

vue externe à l'histoire de la pensée économique.

C'est donc après avoir proposé une analyse critique détaillée de la position épistémologique et théorique de Marx, Mises et Friedman que le dernier chapitre de ce travail propose, en s'appuyant sur Popper, une autre manière de penser le rapport entre l'économie positive et l'économie normative qui, tout en maintenant la distinction entre elles, tâche de montrer que les analyses normatives doivent occuper une place centrale au sein des sciences économiques. Le dernier chapitre montre notamment que

selon Popper, les évaluations rationnelles des normes qui doivent présider à la réforme des institutions publiques, pour qu'elles puissent faciliter la résolution des désaccords au sujet du choix de ces normes, doivent se focaliser sur les méthodes permettant de lutter contre la souffrance, et non sur celles qui visent à promouvoir une vision élaborée du bien-être ou du bonheur.

**Sina Badié** est Premier assistant et Chargé de recherche au Centre Walras-Pareto de l'Université de Lausanne, et Directeur de programme au Collège International de Philosophie de l'Université Paris Lumières.

Il a fait des études en ingénierie électronique, en physique, en philosophie politique, en économie, et en histoire et la philosophie des sciences, avant de faire son doctorat en histoire, philosophie et épistémologie de l'économie.

Depuis la fin de sa thèse, il a publié un livre, coédité deux ouvrages collectifs et codirigé un numéro spécial de la Revue de philosophie économique.



Ses recherches portent sur les fondements théoriques des positions et analyses normatives des économistes dans l'histoire de la pensée économique, notamment dans l'école marxiste, dans l'école néo-ricardienne, dans l'école autrichienne (Mises et Hayek), dans l'école de Chicago (Friedman) et dans l'école de Lausanne (Walras et Pareto).

Ses recherches plus récentes portent également sur la manière dont les normes et les valeurs sont évaluées dans l'histoire de l'économie normative, notamment au sein de l'économie du bien-être (ancienne et nouvelle), de la théorie du choix social, et de l'approche des capacités, ainsi que dans les théories contemporaines de la justice (Rawls, Sen, Roemer). Il s'intéresse également aux pratiques coopératives, notamment aux mécanismes qu'elles utilisent pour déterminer la valeur sociale de différentes formes de travail.



## Du côté des laboratoires

### **BETA (Université de Strasbourg et Université de Lorraine)**

- 24<sup>ème</sup> université d'été d'histoire de la pensée économique, Strasbourg, 29 août–2 septembre 2022, en partenariat avec l'ESHET, PHARE, Université Paris 1, Association Gide.
- Webinaires « **Économie et philosophie** » du Grand Est, en collaboration avec le laboratoire REGARDS, Université de Reims).

### **Centre Walras Pareto (Université de Lausanne)**

Colloque « **History of Recent Economics Conference (HISRECO)** », Lausanne, 28-29 octobre 2022.

### **CES (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)**

Colloque « **Recent Shifts in the Boundaries of Economics: Philosophy and History** », 29-30 mai et 1er juin 2022.

### **CLERSE (Université de Lille)**

Journée d'études « **Le Rapport Meadows (1972) 50 ans après : lectures croisées** », 15 décembre 2022.

### **ECONOMIX (Université Paris Ouest Nanterre)**

Journée d'études « **Valeur, valeurs** », Nanterre, 19 septembre 2022.

### **GREDEG (Université Côte d'Azur)**

- Colloque **en l'honneur de Richard Arena**, Nice, 19-20 mai 2022.
- Remise du **Doctorat honoris causa à Peter Howitt**, Nice, 8 septembre 2022.
- Journées d'études « **Economics and Coordination** », Nice, 9-10 septembre 2022.

### **IDEA (Université de Lorraine)**

Colloque « **Power and Knowledge** », en partenariat avec University of Hull, TRIANGLE, CRECIB, Nancy, 24-26 novembre 2022.

### **IDEES (Université de Caen)**

Colloque interdisciplinaire « **Du social au commun : un changement de paradigme ? Regards croisés en droit, économie et philosophie** », en partenariat avec l'Université de Lorraine, Nancy, 13-14 octobre 2022.

### **LIPHA (Université Paris Est Créteil)**

Colloque « **The Computerization of Economics. Computers, Software, and the Internet in the History of Economics** », en partenariat avec la revue *CEconomia – History / Methodology/ Philosophy* et l'History of Economics Society, 12-13 mai 2022.

### **PHARE (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)**

- Colloque « **L'histoire de la théorie de la régulation et ses contributions à l'analyse du capitalisme mondial et de ses crises récentes** », Paris, 8-9 septembre, en partenariat avec LADYSS, CREW and ICEE (Sorbonne Nouvelle), le Département des langues et PSME (Paris 1)
- Journée d'études **en hommage à Jérôme de Boyer des Roches (1954-2020)** : « **La macroéconomie monétaire à l'épreuve des crises : marchés, cycles et politiques économiques (1765-1985)** », Paris, 6 juillet 2022.
- Colloque « **Contested Markets: Theories and Controversies** », Paris, 3-4 juin 2022.